

LA PAIR-AIDANCE, UN MODÈLE SOCIAL ?

[Patrick Conrath](#), [Maria Ouazzani](#)

Martin Média | « [Le Journal des psychologues](#) »

2020/2 n° 374 | pages 3 à 3

ISSN 0752-501X

DOI 10.3917/jdp.374.0003

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2020-2-page-3.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Martin Média.

© Martin Média. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La pair-aidance, un modèle social ?

Le soutien par les pairs, sujet de notre dossier de ce mois, pourrait se résumer à la fameuse devise des trois mousquetaires : « *Un pour tous, tous pour un !* », déclinée ici dans un registre beaucoup moins guerrier, bien qu'il s'agisse la plupart du temps d'une véritable bataille contre la maladie, le handicap ou encore l'exclusion. Le modèle de soutien égalitaire proposé par la pair-aidance renvoie, en effet, de manière bien plus large aux notions d'entraide et de solidarité et peut-être encore plus globalement aux modèles de lien social qui fondent notre société.

Le partage et la mise en commun des expériences, au-delà des profondes difficultés engendrées par les troubles, les maladies chroniques et invalidantes, trouvent en effet leur résonance dans les manifestations bien actuelles à consonances politique, économique, qui agitent fortement notre horizon social. On pourrait penser que les mouvements sociaux d'aujourd'hui font écho dans une première lecture à des préoccupations égoïstes, individualistes, comme le maintien d'avantages sociaux catégoriels, dans une reconnaissance corporatiste des différentes revendications. Or, les mouvements sociaux actuels, les prises de conscience sur les inégalités, les injustices ou les discriminations révèlent davantage une société en quête de solutions conduisant à la multiplication d'initiatives individuelles, comme celles des petites associations, de plus en plus nombreuses, face à la désagrégation du lien social et à l'évolution de la société de manière globale.

Une société, c'est à la fois être et faire ensemble et, face à la montée des individualismes, la quête de ces mouvements semble être la même : celle de (re)construire un collectif malgré les différences, agir même à petite échelle, en œuvrant dans un seul but, celui de réactiver un lien social qui se délite, par le jeu de la réciprocité des intérêts, même s'ils ne semblent pas à première vue totalement convergents.

Comment demander à des soignants de s'occuper de leurs patients si eux-mêmes sont en situation de burn-out dans un système où prévaut la dégradation des conditions de travail ?

Comment demander à des enseignants d'exercer efficacement leur profession si celle-ci ne s'accompagne pas d'une revalorisation et d'une reconsidération de leur métier ?

Enfin, comment le salarié peut-il retrouver le goût et la qualité de son travail dans un environnement professionnel où persistent l'instabilité de l'emploi et l'absence d'un horizon professionnel satisfaisant ?

Le modèle de la pair-aidance et son développement contemporain peut ainsi être élargi dans la réflexion qu'il suscite : c'est dans la recherche de similitudes, mais aussi dans le partage des différences et des expériences que nous pourrions lutter contre les fragilités individuelles. L'entraide entre pairs et le renouveau des solidarités ne seraient-ils pas des manières de renouer avec une société de partage, et de lutter contre la disqualification sociale ? ▀